



PDRA DU GROS-DE-VAUD

Une étape importante a été franchie



Les orateurs du jour: Xavier Gaudard, Valérie Dittli, Jean-François Thuillard et Vincent Schmitt (de gauche à droite).

S. DEILLON

Sarah Deillon
La décision est tombée début mai: le Conseil d'État vaudois affirme son soutien au Projet de développement régional agricole du Gros-de-Vaud. Cette étape permet au PDRA d'entrer dans sa dernière phase de validation.

«**N**ous avançons! À une certaine vitesse mais nous avançons», a annoncé en rigolant Jean-François Thuillard, agriculteur à Froideville (VD) et président de l'Association PDRA Gros-de-Vaud, en ouverture de la conférence de presse qui s'est tenue le 19 mai sur le pâturage d'estivage de Sugnens (VD). Ce projet a effectivement pris son temps pour aller de l'avant. La procédure de demande de soutien financier a pu être lan-

cée en novembre 2023, suite à la réception des préavis positifs formulés par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) du Canton de Vaud. Mais c'est seulement le 8 mai dernier que le Conseil d'État a fait part de son souhait de demander un crédit pour financer le projet. Une étape importante pour les acteurs du projet qui ont entamé les premières discussions en



2019 déjà.

Pour l'automne

Les soutiens financiers prévus sont équivalents entre l'OFAG et la DGAV et se montent à 6,2 mio de francs. La décision de l'OFAG est déjà confirmée et il manque celle du Canton de Vaud. La récente annonce du Conseil d'État engage le projet dans sa dernière phase de validation; le dossier doit maintenant passer devant le Grand Conseil. Jean-François Thuillard estime que la réponse devrait arriver avant les vacances d'automne. Le député regrette d'ailleurs que la décision ne puisse pas se prendre pendant son mandat de président du Grand Conseil qui sera terminé à ce moment-là. Ce sera alors la dernière étape avant la signature tripartite, qui sera suivie par soixante jours de publication dans les avis officiels, avant de pouvoir donner le feu vert définitif et entamer les procédures de demandes de permis et diverses autorisations.

Filière céréalière

Pour rappel, ce Projet de développement régional agricole compte sept projets partiels et une mesure collective qui consiste en la mise en place d'un réseau d'acteurs autour de la filière céréalière, emblématique du Gros-de-Vaud. La Coopérative agricole et meunière d'Echallens, l'Association région Gros-de-Vaud (ARGdV) et l'Association du Musée suisse du blé et du pain se sont entourés de nombreux acteurs intéressés

de la région, comme Echallens Région Tourisme, la Coopérative des boulangers du Gros-de-Vaud, la section Gros-de-Vaud de GastroVaud et les agriculteurs. Les sept projets concernent le futur Espace du blé au pain à Echallens, le Centre collecteur d'Echallens, le Moulin d'Echallens, le Verger du Talent à Oulens-sous-Echallens, la Ferme Martin à Assens, le Pâturage de Denezzy et la buvette de Sugnens.

«Ce soutien financier permettra de valoriser le patrimoine régional à travers l'agriculture céréalière, l'art et l'artisanat, tout en renforçant la mise en valeur des produits locaux et le développement de l'agritourisme. Il vise également à fédérer les acteurs du territoire et à améliorer les conditions de travail ainsi que les revenus des agriculteurs de la région. Sans oublier le maintien des traditions grâce à la rénovation de structures existantes ou l'innovation par la création de nouvelles infrastructures», résumant les responsables du projet.

Faire rayonner la région

«Il s'agirait du 5^e PDRA mis en route dans le canton de Vaud et du 51^e à l'échelle de la Suisse. Il répond à la demande de base qui consiste à créer de la valeur ajoutée pour le secteur agricole et nous sommes convaincus du bien-fondé de ce projet», a relevé Vincent Schmitt, collaborateur de l'OFAG en charge du suivi des PDRA en Suisse romande. Il a rappelé que cet instrument de financement existe depuis vingt ans, avec pour objectif de soutenir le fi-

nancement de projets issus de groupes d'intérêts régionaux. Il a souligné l'importante persévérance dont ont fait preuve les responsables du PDRA du Gros-de-Vaud et a relevé plusieurs aspects forts, tels que l'innovation, la mise en avant du patrimoine, le côté pédagogique, l'offre touristique, etc. «Le dossier montre qu'ils ont su tirer parti du savoir-faire de la région. Ce projet a tout pour que cette dernière puisse rayonner au-delà de ses frontières», a commenté Vincent Schmitt.

Collectif, innovant et durable

Un avis partagé par Valérie Dittli. «J'aime quand l'argent

public est bien investi et c'est clairement le cas pour ce projet», a affirmé la conseillère d'État, en charge du Département de l'agriculture. Elle apprécie ce type de projets car ils sont collectifs et réunissent plusieurs acteurs et à différents niveaux. Elle aime aussi l'idée qu'ils répondent à des objectifs variés, utiles et concrets. Elle a mentionné encore la mesure partielle qui concerne le Centre collecteur de céréales d'Echallens, avec la possibilité d'accueillir plus de graines différentes et la volonté de réduire le gaspillage alimentaire grâce à un meilleur trieur. «Ce PDRA est porteur pour toute la région. C'est un projet collectif, innovant et durable», a résumé Valérie Dittli. Elle a entendu beaucoup d'échos positifs sur ce dossier et se réjouit de voir le développement concret.



La conférence de presse s'est tenue au chalet du pâturage d'estivage de Sugnens.

S. DEILLON



Une buvette d'alpage en plaine

La conférence de presse s'est tenue sur le pâturage d'estivage de Sugnens (VD), qui fait partie de la commune de Montilliez. Il s'agit de l'un des sept projets partiels du PDRA. L'objectif est de créer un espace d'accueil et de petite restauration sur le site et de diversifier les revenus du berger. Le pâturage appartient à la Commune et accueille 80 bêtes en estivage. «Les prémices de ce projet remontent à 2019. Je suis agriculteur et j'ai des animaux qui viennent ici. J'adore les buvettes d'alpage et j'ai émis l'hypothèse d'en aménager une dans le chalet. L'idée a tout de suite séduit la Municipalité», explique Xavier Gaudard, le municipal venu représenter les autorités ce jour-là. Ils ont d'abord étudié le projet seul puis ils ont rejoint l'Association PDRA Gros-de-Vaud. Un regroupement qu'ils trouvent bénéfique puisque cela leur permet de faire partie d'un réseau. Cela



Ce pâturage d'estivage de Sugnens pourrait bientôt accueillir une buvette d'alpage.

S. DEILLON

les a également bien aidés pour développer leur projet, avec des démarches administratives portées par le collectif plutôt que par la Commune seule.

Pour accueillir les visiteurs, l'idée est de refaire une partie du bâtiment qui aurait de toute façon dû connaître des rénovations. Ils souhaitent présen-

ver une partie de l'écurie et pensent dès lors transformer seulement un bout du chalet. Ils visent une trentaine de places à l'intérieur et le même potentiel à l'extérieur. La Commune a fait une enquête préalable et les retours étaient positifs, laissant présager d'une possibilité de faire aboutir le projet. **SD**



Du temps pour affiner le projet

La dernière étape d'importance pour le Projet de développement régional agricole du Gros-de-Vaud, c'était en novembre 2023 lors de la réception des préavis positifs de l'Office fédéral de l'agriculture et de la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) du canton de Vaud. Cette décision ouvrait la voie à l'octroi d'un soutien financier venant de ces deux entités et donnait le feu vert aux responsables pour peaufiner davantage les divers projets (lire *Agri* du 1^{er} décembre 2023).

Esprit de cohésion mis en avant

Des compléments étaient nécessaires dans les dossiers et c'est ce qui a occupé les responsables du PDRA depuis la fin de l'année 2023. Chaque projet partiel est allé de l'avant mais c'est pour le futur Espace du blé au pain que le plus gros

travail a dû être fourni. Il était notamment nécessaire d'apporter des garanties de financement puisque cette mesure compte pour un tiers du budget du PDRA. Suite à la réception de ces préavis positifs, les initiateurs du projet ont ainsi pu retourner vers les divers partenaires pour discuter plus en détail de l'aspect financier et monter un dossier probant.

«On nous a demandé de faire des recherches de financement complémentaire pour l'Espace du blé au pain et pour ce faire, nous avons dû établir un business model cette dernière année», explique Mélanie Sonderegger, responsable du projet. Pour répondre à une demande du Canton, ce modèle financier a été soumis pour une étude externe et les retours ont été très positifs. Les analystes ont confirmé et consolidé les chiffres et ont relevé le bien-fondé des trois pôles pré-

vus dans ce futur espace, à savoir la culture (nouvelle mouture du Musée suisse du blé et du pain et expositions thématiques proposées par Promé-terre), la restauration (boulangerie tea-room et restaurant proposant des mets locaux) et les produits régionaux (bou-tique de produits locaux et du terroir rassemblant l'offre des produits issus du PDRA ainsi que les confections des producteurs adhérant à la mesure collective). «Cet esprit de cohésion est d'ailleurs ressorti dans les comptes rendus de chacun des services qui se sont penchés sur le dossier depuis le début. Si je peux être fière d'une chose, c'est de cela. Nous avons réussi à rassembler toute une filière! L'intégration des meuniers et des boulangers était un gros défi, nous avons su le relever et cet aspect fait la force du projet», se réjouit Mélanie Sonderegger. **SD**